

Erratum

Number 118, Summer 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56050ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2000). *Erratum. Québec français*, (118), 51–51.

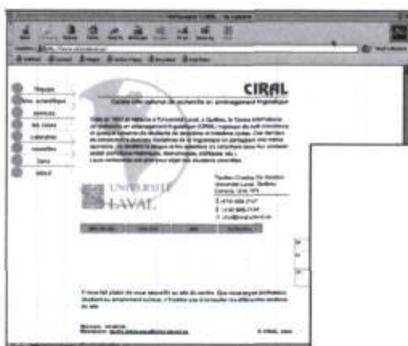
etc.), l'emploi des procédés argumentatifs et rhétoriques dans la communication quotidienne n'a pas retenu l'attention des chercheurs. Il n'en demeure pas moins que ces procédés sont utilisés avec beaucoup d'ingéniosité par les locuteurs qui les articulent de manière à produire des effets d'une grande subtilité. Comment croire après cela que la rhétorique relève d'une compétence exclusivement savante faisant l'objet d'un apprentissage supérieur ? Est-il possible que des locuteurs faiblement scolarisés sachent bien les employer ? Oui, et de façon spontanée encore !

Compétence naturelle et apprentissage

Tous les travaux que nous réalisons sur le discours oral spontané mettent en évidence l'habileté naturelle des locuteurs à utiliser pertinemment une grande diversité de procédés discursifs et à les organiser adéquatement de manière à en tirer les effets les plus appropriés en discours. Une telle compétence s'appuie d'abord et avant tout sur une acquisition sociale, laquelle se développe au fil de nos interactions quotidiennes. Quels que soient notre degré de scolarité et les habiletés communicationnelles qu'exigent de nous nos activités professionnelles, nous recourons chaque jour à des procédés discursifs d'une grande complexité, et cela, dans le cadre même de nos interventions les plus banales. Cette compétence, qui tombe dans le champ de la rhétorique naturelle, préside à la compétence que nous raffinons au cours de notre apprentissage scolaire. Ne serait-il pas judicieux de la mettre à profit pour développer un usage savant ?

L'intérêt d'une telle démarche, qui prendrait en compte les aptitudes naturelles des élèves avant d'étendre leurs connaissances à des emplois plus doctes, n'est pas que pédagogique, il est avant tout pratique. Tous nos élèves ne deviendront pas avocats, politiciens, philosophes — et s'ils le deviennent, la formation supérieure qu'ils recevront se chargera de parfaire leurs connaissances à cet égard. Par contre, tous auront à plusieurs reprises dans leur vie à justifier le retour d'une marchandise, un retard ou une absence au travail, tous auront à négocier une augmentation de salaire, le prix d'une voiture ou le partage des travaux domestiques. Ces situations, qui sont le lot de notre expérience quotidienne, ne méritent-elles pas qu'on leur accorde une attention égale à leur fréquence ?

* Guylaine Martel, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Université Laval.



Tous nos élèves ne deviendront pas avocats, politiciens, philosophes ... Par contre, tous auront à plusieurs reprises dans leur vie à justifier le retour d'une marchandise, un retard ou une absence au travail, tous auront à négocier une augmentation de salaire, le prix d'une voiture ou le partage des travaux domestiques. Ces situations, qui sont le lot de notre expérience quotidienne, ne méritent-elles pas qu'on leur accorde une attention égale à leur fréquence ?

RÉFÉRENCES

MARTEL, Guylaine (1998), *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL, Université Laval, coll. recherches sociolinguistiques 4.

MARTEL, Guylaine (dir.) (2000), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota bene.

Toutes les publications des membres du Laboratoire de sociopragmatique des interventions et de la conversation (LaSIC) sont disponibles sur le site du CIRAL : www.ciral.ulaval.ca.

AVIS IMPORTANT AUX LECTEURS ET LECTRICES

Dans l'introduction de l'article « Une analyse de grammaires » paru dans le numéro 117 de Québec français, nous avons malheureusement oublié de souligner qu'à l'origine de cet article, il y avait eu un travail de collaboration avec des collègues d'autres commissions scolaires. Pour réparer ce regrettable oubli, nous tenons à remercier particulièrement mesdames Suzanne Richard et Danielle Lefebvre, messieurs Guy Lessard et Serge Lirette, des commissions scolaires de Laval, des Affluents, de la Seigneurie des Mille-Îles et des Samarres. En effet, nous avons utilisé, et parfois cité, dans les sections portant sur les renvois, les notions et les exemples, des extraits de leur document d'analyse de « La grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui ». Nous prions donc ces collègues et les lecteurs et lectrices de Québec français d'excuser cette omission non planifiée.

Hélène Nolin et Monique Careau